



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



23090066

Déposé / Reçu le

05 JUL. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0737 775 763

Nom

(en entier) : **Green Belgian Environmental Solutions 2**(en abrégé) : **GBES 2**Forme légale : **Société à Responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Boulevard Poincaré 78-79, Saint - Gilles 1060****Objet de l'acte : Nomination D'administrateurs**

Extrait des décisions prises par écrit par l'actionnaire unique de la société en date du 4 juillet 2023:

1) Nomination d'administrateurs:

L'Actionnaire décide de nommer:

- Monsieur Nicolas GERMOND; et
- Monsieur Thomas DERUYTTER.

comme Administrateurs de la Société, avec effet au 1er juillet 2023 et pour une période venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2026 (appelée à statuer sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025).

L'Actionnaire décide de ne pas rémunérer le mandat d'Administrateur de Nicolas GERMOND et de Thomas DERUYTTER, conformément aux règles en vigueur au sein du groupe Veolia qui prévoient la gratuité des mandats exercés par un salarié du groupe dans le Conseil d'Administration d'une société du groupe.

L'Actionnaire prend connaissance de la décision de ces deux nouveaux administrateurs de faire élection de domicile au siège de la Société pour tout ce qui touche à l'exercice de leur mandat.

L'Actionnaire rappelle enfin le principe de représentation en vigueur au sein de la Société, tel que repris à l'article 11, §2 (Représentation) des statuts coordonnés de la Société:

"Chaque administrateur - aussi lorsqu'il y en a plusieurs - représente la société vis-à-vis de tiers, ainsi qu'en justice, tant comme demandeur que comme défendeur."

2) Procuration Spéciale:

L'Actionnaire donne par la présente une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Madame Aylin Cebbar et à Monsieur Arthur Weyens, chacun agissant individuellement et avec possibilité de substitution, en vue du dépôt et de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge et en vue de toutes les modifications nécessaires à la Banque-Carrefour des Entreprises, par l'intermédiaire d'un guichet d'entreprises (le cas échéant)

Aylin Cebbar
Mandataire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).